

PUBLIÉ LE 11/04/2023

L’ANSM suspend la commercialisation des produits Trex Tea, Trex Caps et Trex Plus

SURVEILLANCE - PHARMACOVIGILANCE

Nous avons été informés par le réseau des centres régionaux de pharmacovigilance et les centres anti-poison et de toxicovigilance de nombreux effets indésirables chez une vingtaine de personnes ayant consommé les produits Trex Tea (poudre), Trex Caps (gélules), Trex Plus (forme effervescente), présentés comme des produits naturels « détox » favorisant la perte de poids. D’autres États européens font également état d’alertes similaires.

Des analyses ont révélé la présence, dans ces produits, de deux substances médicamenteuses (sibutramine et sildenafil). Nous avons par conséquent pris une décision de police sanitaire afin de suspendre la commercialisation de ces produits.

Les personnes ayant fait usage de ces produits rapportent des effets indésirables graves tels que des :

- Troubles du rythme cardiaque, hypertension, tachycardie, palpitations, douleurs thoraciques ;
- Troubles du sommeil, vertiges, anorexie, céphalées, crises d'épilepsie.

Si vous avez acheté des produits de la gamme Trex (Trex Tea, Trex Caps, Trex Plus), nous vous demandons de ne plus les utiliser. Si vous ressentez un effet indésirable, en cas d’urgence contactez le 15 ou un centre anti-poison.

Ces produits sont vendus sur internet via des sites revendeurs et les réseaux sociaux, mais aussi dans des magasins physiques ou sur des étals de marchés.

Information pour les consommateurs

Ces produits contiennent de la sibutramine et du sildenafil, de quoi s’agit-il et quels sont les risques ?

La sibutramine est un médicament qui a été commercialisé en France entre 2001 et 2010 sous le nom de Sibutral, comme traitement contre l’obésité. Durant cette période, un nombre important d’effets indésirables graves, en particulier cardiovasculaires, a été rapporté. L’analyse du rapport bénéfice/risque réalisée par l’Agence européenne des médicaments a conduit à la suspension de son autorisation de mise sur le marché. Ce médicament est interdit depuis 2010.

Le sildenafil (Viagra et génériques) est un médicament indiqué en cas de troubles de l’érection et peut entraîner des effets indésirables potentiellement graves : céphalées, rougeurs, troubles digestifs, congestion nasale, sensations vertigineuses, nausées, perturbation visuelle, etc.

J’ai acheté un produit de cette marque, que dois-je faire ?

Si vous avez acheté des produits de la gamme Trex (Trex Tea, Trex Caps, Trex Plus), nous vous demandons de ne plus les utiliser.

Si vous avez ressenti un effet indésirable après l’utilisation de Trex Tea, Trex Caps ou Trex Plus, nous vous invitons à consulter votre médecin et à effectuer une déclaration sur le portail de signalement des événements sanitaires indésirables. **En cas d’urgence, contactez le 15 ou un centre anti-poison.**

Comment savoir si un “produit naturel detox” est sans danger pour ma santé ?

Ces produits, composés de plantes et autres substances, sont des compléments alimentaires, qui sont susceptibles d'engendrer des effets indésirables. En 2019, l'Anses a rappelé comment parvenir à une consommation éclairée des compléments alimentaires.

En lien avec cette information

PUBLIÉ LE 11/04/2023 - MIS À JOUR LE 08/01/2024

Décision du 07/04/2023 - Suspension et retrait des produits dénommés « Trex Tea », « Trex cap » et « Trex Plus »

MESURES ADMINISTRATIVES
DÉCISIONS DE POLICE SANITAIRE - MÉDICAMENTS

Pour en savoir plus

Avertissement concernant des produits prétendument végétaux – Swiss Medic